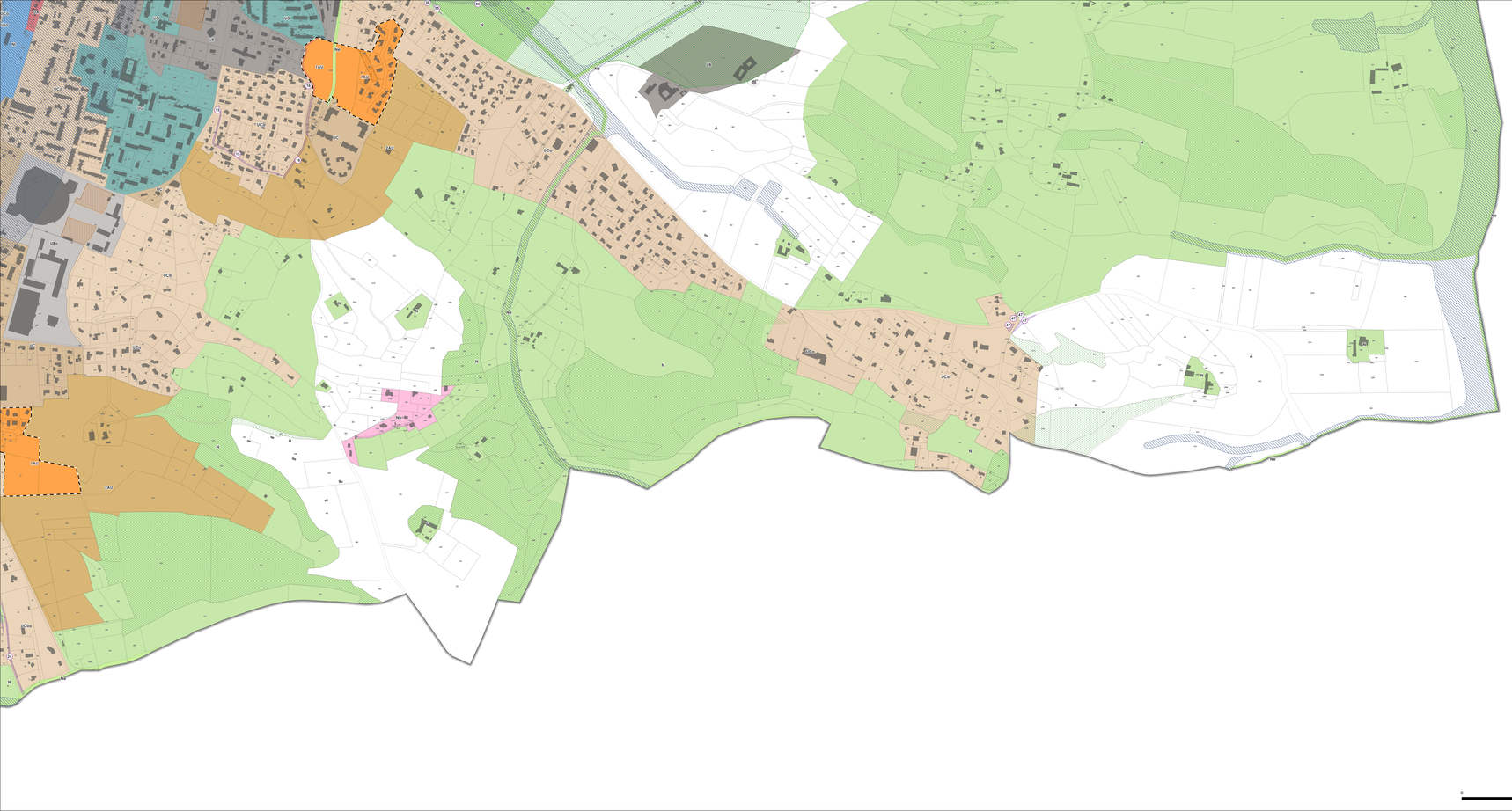


Zonage

- UA
- UAa
- UAb
- UAc
- UB
- UBa
- UBb
- UC
- UCa
- UCb
- UG
- UY
- UY2
- UYh
- UY21
- UY22
- UY23
- 1AU
- 1AUY
- 2AU
- 2AUY
- A
- N
- Ne
- Nh
- Ni
- Nth
- Nv
- Nv

Prescriptions

- élément de paysage (bâti et espaces), de patrimoine, point de vue à protéger, à mettre en valeur
- Emplacement Réservé
- Espace Boisé
- Milieux abritant des concentrations naturelles d'espèces animales ou végétales
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Commercial au titre de l'article L.151-16 du CU

À titre informatif

- Plan de prévention du risque inondation (PPRI)



Carte de localisation

Numéro-ER	Destination	Bénéficiaire
15	Elargissement chemin de Nourric - Superficie ± 230 m²	Commune
16	Elargissement chemin de l'Hermitage - Superficie 2 210 m²	Commune
36	Création de bassin de rétention à la Hourre - Superficie 54 107 m²	Commune
47	Aménagement carrefour chemin de Peusan - Superficie 897 m²	Commune
55	Création d'un rond point route de Peusan - Superficie 3 035 m²	Commune

Charte Covadi | 12 Rue Edouard Branly 63200 RIOM Publiable | Tél : 04.43.63.12.43 | Fax : 04.43.63.12.47 | Mail : sud-ouest@citadia.com

CITADIA

Commune de Auch
PLANCHE 11

PLAN LOCAL D'URBANISME

Communal

- Modification N°5 -

Règlement graphique
Plan de zonage réglementaire

Echelle : 1:2 750

Maître d'ouvrage : Commune de Auch
Sources: BD Parcellaire® - Institut National de l'Information Géographique et forestière©
Réalisation: Citadia Conseils